

Mai 1934, une maison du cheminot à Étrembières

Dans les années 30, dans la corporation des cheminots et agents des chemins de fer, il y a chaque jour, sur l'ensemble des réseaux français, y compris ceux des colonies, deux ou trois blessés graves, souvent un mort.

Les cheminots sont en première ligne sur le front du travail. Aussi, un demi-siècle auparavant, ont ils éprouvé le besoin de créer entre eux une société de secours, de prévoyance et d'hygiène, la "Protection mutuelle".

Tout de suite parfaitement gérée, elle se développe et 20 ans après sa création en 1904, elle compte 15 000 adhérents. Elle porte alors à sa tête Louis Olivier, élu par ses camarades pour ses qualités « éprouvées exceptionnelles », dit la presse.

En 1934, il préside toujours cette puissante organisation qui compte près de 100 000 sociétaires ; il s'applique à exercer une action préventive contre les maladies par la diffusion de conseils d'hygiène, de médecine pratique, d'économie domestique, ce qui l'amène à concevoir la création d'un institut d'hygiène social avec la participation de l'État, implanté à Paris.

« Tout ce que la science et l'ingéniosité des praticiens ont pu réaliser pour le bien-être humain »

Grâce aux consultations données dans cet établissement, des maladies sont prévenues, d'autres sont guéries. L'œuvre sera complétée par un sanatorium.

Déceler une maladie avant son développement, c'est

bien, soigner, c'est mieux, mais il y a « ces accidents imprévisibles qui laissent un travailleur dans une infériorité physique et morale qui risque d'être irrémédiable si n'intervient pas un secours dont une collectivité seule peut avoir les moyens. »

C'est alors que le président Olivier, avec l'appui de l'État, des réseaux ferrés et l'appoint de la Protection mutuelle, crée le centre d'Étrembières, inauguré le 9 mai 1934 par Pierre-Étienne Flandin, ministre des travaux publics du gouvernement d'union nationale présidé par Gaston Doumergue. « Imaginez, dans un site magnifique au milieu d'un parc, un édifice qui fut jadis un couvent et depuis un préventorium. »

Les aménagements intérieurs sont modifiés, modernisés.

C'est alors une installation modèle. Pour ce qui est individuel, les chambres bénéficient d'un confort sobre et séduisant. Pour ce qui est collectif, tout est à la pointe du progrès, de la cuisine aux salles de radiographies, d'opération, de pansements, de mécanographie.

L'établissement bénéficie des appareillages les plus perfectionnés, « tout ce que la science et l'ingéniosité des praticiens ont pu réaliser pour le bien-être humain. »

Gilbert TARONI

Dans la salle de mécanothérapie, un blessé soumet sa jambe en voie de guérison à un mouvement de réentraînement automatique en présence du Dr Beausse, chirurgien en chef de la Protection mutuelle. Collection G.T.

